

Camarades,

Les discussions se poursuivent à tous les niveaux tant dans le cadre de la gestion de la situation actuelle que pour l'après. Dans les bonnes nouvelles, nous devrions rencontrer le Ministre pour la première fois la semaine prochaine. Voici les dernières actualités.

Bonne lecture !

L'équipe CGSP AMiO Finances – [finances.AMiO@cgsp.be](mailto:finances.AMiO@cgsp.be)

---

### **FORMATIONS : ENQUETE ET PLAN GLOBAL DE DEVELOPPEMENT 2021-2022**

- ENQUETE

L'enquête va être relancée sans l'obligation de reprendre son adresse électronique afin d'assurer l'anonymat. Ce sera important d'y participer car c'est l'occasion de faire part de vos attentes en matière de formation.

- PLAN GLOBAL DE DEVELOPPEMENT

L'autorité nous a présenté en informel le plan mis en place pour l'organisation de la formation du personnel. Ce plan sera évolutif et une évaluation sera faite régulièrement avec les organisations syndicales. N'hésitez pas à nous transmettre votre ressenti afin que nous puissions le relayer. Il y aura des formations génériques, techniques et transversales. Les formations qui ne pourront pas être données ne seront pas systématiquement reportées comme par le passé mais elles ne seront organisées ultérieurement que si elles sont encore nécessaires. L'autorité a entendu la nécessité d'organiser des formations sur les nouvelles applications dès leur mise en production et d'associer les formateurs à leur élaboration (on se rappelle Stipad, ...).

Par ailleurs, un accès à une plate-forme d'apprentissage numérique Office 365 (OASE) devrait à nouveau être possible d'ici peu. La formation des chefs de service sera également adaptée dans l'idée de développer l'aspect ressources humaines.

Si le plan est ambitieux, il faudra voir son efficacité compte tenu du manque de formateurs et de connaissances des besoins du personnel.

La CGSP estime que, si l'organisation de formations en ligne a permis d'éviter leur arrêt dans le contexte sanitaire, elle ne doit toutefois pas prendre une place trop importante par la suite (notamment pour pallier le déficit en formateurs).

La CGSP a insisté sur l'importance de l'interactivité des formations données en présentiel et sur la nécessité d'en maintenir. Un effort sera par ailleurs fait pour assurer une meilleure visibilité du catalogue des formations disponibles et une meilleure convivialité de la procédure d'inscription.

### **ORGANISATION DU TRAVAIL EN PERIODE DE PANDEMIE ET APRES**

#### **-Télétravail, chèques-repas et abonnements de train**

-L'autorité a rappelé que le télétravail est actuellement obligatoire et qu'il doit être encodé dans MyP&O. Pour les demandes de recevoir un deuxième nouvel écran, il faudra encore un peu patienter car le fournisseur est en rupture de stock...

La CGSP a demandé qu'il soit mis fin à l'avance du coût des cartes de train par le personnel et attiré l'attention de l'autorité sur le tarif préférentiel des cartes de parking SNCB pour les détenteurs d'un abonnement de train. Ce dossier est à l'examen au niveau de la fonction publique fédérale, comme celui sur le télétravail et les chèques-repas (au stade de groupes de travail). La CGSP sera attentive au maintien de FEDOREST.

### **-Charge de travail**

Une demande a été faite par la CGSP concernant l'augmentation de la charge de travail générée et à venir par la situation actuelle (successions, ...).

### **-Mesures sanitaires et vaccin**

La CGSP insiste sur la nécessité de respecter les distances, le port du masque et le nettoyage régulier des mains.

Le SPF Finances a adressé une demande de vaccins et une communication va suivre sur les modalités. Une dispense de service sera prévue (demande soutenue par la CGSP au Comité A).

### **-Formations en présentiel**

Des formations en extérieur sont à nouveau autorisées de même que les formations au permis C. L'autorité a précisé que les personnes à risque ne sont pas obligées de les suivre.

## **ALWAYS ON VPN -ORDINATEUR PORTABLE – ATN – MODIFICATION DU CHOIX**

À la suite des remarques émises dans le cadre de l'audit OCDE en matière de confidentialité des données, l'accès VPN du SPF Finances a été adapté de manière telle que l'usage à titre privé est fort limité. Si vous aviez opté pour un portable avec usage à titre personnel, compte tenu du changement intervenu, la possibilité va vous être donnée d'opter pour un seul usage professionnel. Soyez attentifs à la communication qui sera faite. La CGSP a déjà demandé à plusieurs reprises qu'une procédure soit mise en place pour permettre au personnel d'acquérir son ancien ordinateur professionnel d'occasion pour son usage privé.

## **EVALUATION**

Des descriptions de fonction ont été adaptées à la nouvelle cartographie fédérale.

Il y a toutefois eu des modifications de descriptions de fonction qui ont été faites par erreur. Si vous êtes dans le cas, signalez-le et n'hésitez pas à le faire savoir à vos délégués.

## **ACCESION NIVEAU A – RECRUTEMENTS ET STATUTARISATION**

Un ordre de service avec publication d'offres d'emplois **d'accession à des emplois de niveau A** sera publié en juin 2021. Ce point sera abordé prochainement.

Pour les **contractuels qui souhaitent devenir statutaires** au SPF Finances, n'oubliez pas de vous inscrire à des épreuves de recrutement organisées par le SELOR pour le SPF Finances et voire pour d'autres SPF (en cas de réussite, informez-en vos délégués CGSP et le SPF Finances le plus rapidement possible afin de voir si elle pourra être valorisée pour un recrutement statutaire au SPF Finances). Pour ceux et celles qui sont déjà inscrits et affiliés à la CGSP, renseignez-vous auprès de vos délégués pour les informations sur le screening générique.

## **DOUANES ET ACCISES – INDEMNITES**

Les arrêtés qui prévoient le paiement d'une indemnité pour l'entretien des uniformes et pour les motards devraient être publiés prochainement. La CGSP aurait aimé que ces textes aillent plus loin et regrette qu'il ait fallu que le SPF Finances introduise un recours contre l'avis négatif de l'Inspection des Finances.



**L'Equipe de la CGSP AMiO Finances - [finances.AMIO@cgsb.be](mailto:finances.AMIO@cgsb.be)**

Éditeur responsable : G. WALLEZ, secrétaire fédéral a.i. CGSP-AMiO, Place Fontainas 9-11, 1000 Bruxelles